

**Séance du 31 Janvier 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un du mois de janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Randan, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COUTURAT, Maire.*

*Convocation du 26 janvier 2023.*

**Ordre du jour :**

- \* Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (SIEG63) : travaux d'Éclairage Public – optimisation des systèmes de gestion d'Éclairage Public
- \* Lancement de l'actualisation de l'Étude diagnostique des réseaux assainissement
- \* Fonds des Initiatives Communales (FIC) : programmation 2023 à 2026
- \* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 : programmation des projets
  - **DETR 2023** : Priorité 1 : Aménagement de Bourg
    - approbation du nouveau plan de financement
  - Priorité 2 : travaux chemin de la Charme du Bois
    - approbation du projet et du plan de financement
  - **DSIL 2023** : projet de sécurisation des bâtiments de la gendarmerie
- \* Aménagement de Bourg : demande de subvention Fonds Vert (renaturation des villes)
- \* Choix d'une agence de recrutement médical
- \* Parcelle ZB 74 (Lhérat) : projet d'installation d'une entreprise
- \* Dénomination de rue : chemin le long d'Intermarché en direction de la rue des Varennes
- \* Demande de subvention APF France Handicap 63
- \* Commune de Saint-Clément-de-Régnat : participation fonctionnement École
- \* Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des Commissions municipales
- \* Questions diverses

**Présents** : Mme COUTURAT, Mme FARGEVIEILLE, M. VIALARD, Mme COMBETTE, M. MATHILLON, Mme PEREZ, Mme MATHÉ, M. GAYET, M. REMONDIN, M. GRINDEL,

**Absents excusés** : Mme CALIMÉ WATIEZ (procuration à Mme MATHÉ), Mme MASSERET, M. GRELET (procuration à Mme COUTURAT), Mme BERGER (procuration à M. MATHILLON), M. BARRIER (procuration M. REMONDIN), M. FABRE, Mme DUBESSET, Mme CHANEBOUX (procuration à M. GRINDEL), M. MARCHE,

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : M. VIALARD

**Séance du 31 Janvier 2023**

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022 et le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022 ont été adoptés à l'unanimité.

**1- DCM 1\_2023 – DETR/DSIL – Demandes de subventions au titre de l'année 2023**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires :** Néant

**Délibération :**

Monsieur Jean VIALLARD, Maire adjoint, présente les projets de travaux programmés pour l'année 2023 :

- DETR : *Priorité 1* : Aménagement de Bourg (dossier 2022 maintenu)  
*Priorité 2* : Travaux chemin de la Charme du Bois
  
- DSIL : Projet de sécurisation des bâtiments de la gendarmerie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord pour les projets cités ci-dessus,
- approuve les plans de financement présentés,
- charge Madame le Maire de solliciter les subventions dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2023.

**2- DCM 2\_2023 – Aménagement de Bourg – demande de subvention Fonds Vert (renaturation des Villes)**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires :** Néant

**Délibération :**

Madame le Maire présente à l'assemblée le programme de subvention « Fonds Vert » mis en place par l'État. Le « Fonds Vert » cofinance des solutions d'adaptation au changement climatique, fondées sur la présence de la nature en ville.

En conséquence, Madame le Maire propose de solliciter une subvention au titre du programme « Fonds Vert » pour la végétalisation dans la cadre des travaux d'Aménagement de Bourg, pour un montant de 16 650,60 € HT, soit 19 980,72 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord et charge Madame le Maire de solliciter la subvention « Fonds Vert »

**Séance du 31 Janvier 2023**

**3- DCM 3\_2023 – Fonds d’Initiatives Communales (FIC) – Programmation 2023 à 2026**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Monsieur Jean VIALLARD, Maire adjoint, présente le projet de travaux programmé au titre du Fonds d’Initiatives Communales 2023 :

- Projet 1 : Aménagement de Bourg
- Projet 2 : Renforcement de voirie pour desserte de bâtiments.

Projet 2024 : Projet 1 : Réfection de la Mairie  
Projet 2 : Voirie Chemin du Petit Bois

Projet 2025 : Projet 1 : Réfection du parking de la Salle de Sports  
Projet 2 : Réfection du court de tennis

Projet 2026 : Projet 1 : Agrandissement du Pôle Santé  
Projet 2 : Voirie Chemin des Menettes

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- donne son accord pour les projets cités ci-dessus et la programmation présentée,
- charge Madame le Maire de solliciter la subvention dans le cadre du Fonds d’Initiatives Communales 2023.

**4- DCM 4\_2023 – Lancement de l’actualisation de l’Étude Diagnostique et Patrimoniale des réseaux assainissement**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Madame le Maire fait part à l’assemblée que l’étude diagnostique a été réalisée en 2013 et qu’il convient d’actualiser celle-ci. Cette étude permettra d’avoir une meilleure connaissance des réseaux assainissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- donne son accord pour le lancement de l’actualisation de l’Étude Diagnostique des réseaux assainissement,
- autorise Madame le Maire à procéder aux démarches nécessaires.

**Séance du 31 Janvier 2023**

**5- DCM 5\_2023 – Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (SIEG 63) : travaux d'Éclairage Public – optimisation des systèmes de gestion d'Éclairage Public**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Madame le Maire informe l'assemblée qu'après une étude faite par Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme, le système d'allumage de l'éclairage public de la Commune est vétuste. Elle fait part de la proposition de Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (avec le soutien de France Relance), de remplacer les nombreuses cellules photosensibles et horloges en mauvais état, par des horloges « dernière génération ».

Madame le Maire présente le devis estimatif d'un montant de 16 000 € avec fonds de concours déduction faite de la subvention obtenue de France Relance (70 %), soit un reste à charge pour la Commune de 10% de ce montant HT, soit 1 600 €. Il convient d'établir la convention de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Madame le Maire à signer la convention et tout document s'y afférent

*Madame le Maire informe l'assemblée que le point « Choix d'une agence de médecin » prévu à l'ordre du jour est reporté à une prochaine réunion du Conseil Municipal.*

**6- DCM 6\_2023 – Parcelle ZB 74 à Lhérat – Projet d'installation d'une entreprise**

**Présents : 10                  Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Vu la délibération N°58/2022 du 28 juin 2022 fixant le prix de vente à 10 €/m<sup>2</sup> à Monsieur DENAIS Emmanuel de la SARL AUVERGNE VENTILATION.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la SARL AUVERGNE VENTILATION, représentée par Monsieur DENAIS Emmanuel, souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZB 74 à Lhérat.

À savoir, suite au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) approuvé par la Communauté de Communes Plaine Limagne, cette zone de Lhérat est une future zone économique. En conséquence, l'implantation de cette société sur la Commune permettra la création d'emplois sur le territoire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord à la vente de cette parcelle,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente.

**Séance du 31 Janvier 2023**

**7- DCM 7\_2023 – Dénomination de rue – Chemin le long d’Intermarché en direction de la rue des Varennes**

**Présents : 10                      Votants : 15                      Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Vu la délibération N°94/2022 du 29 novembre 2022 décidant de dénommer les voies Impasse des Charmes et Impasse de la Gare.

Monsieur Jean VIALARD, Maire-adjoint, fait part à l’assemblée qu’il a lieu de dénommer le chemin qui longe Intermarché et qui rejoint la rue des Varennes. Il propose de nommer ce chemin, chemin de la Baronnie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- approuve la dénomination Chemin de la Baronnie,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l’exécution de la présente délibération ;

**8- DCM 8\_2023 – Demande de subvention APF France handicap 63**

**Présents : 10                      Votants : 15                      Pour : 0                      Contre : 15                      Abstention : 0**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Madame le Maire fait part à l’assemblée de la demande de subvention de l’APF France Handicap 63.

Cet organisme agit sur tout le territoire national pour la défense des personnes en situation de handicap.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

- de ne pas donner une suite favorable à cette demande de subvention.

**9- DCM 9\_2023 – Commune de Saint-Clément-de-Régnat : participation fonctionnement École**

**Présents : 10                      Votants : 15                      Pour : /                      Contre : /                      Abstention : /**

---

**Commentaires** : Néant

**Délibération** :

Madame le Maire fait part à l’assemblée de la décision du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Clément-de-Régnat, en date du 04/04/2022, concernant la participation des communes aux frais de fonctionnement des Écoles pour les enfants scolarisés résidents hors de la commune d’accueil. Un élève de Randan étant en moyenne section de maternelle est concerné, ce qui représente un montant de 750 €.

Madame le Maire précise qu’il convient de signer une convention.

Après débat, le Conseil Municipal souhaite consulter le compte d’exploitation de la Commune de Saint-Clément-de-Régnat et charge Madame le Maire de vérifier si une demande de dérogation a été effectuée.

**Séance du 31 Janvier 2023**

**10- Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions municipales**

**\* Commission culture et lecture publique**

Madame Emmanuelle FARGEVIEILLE, Maire-adjointe, informe l'assemblée que 22 dossiers ont été présentés pour la construction de la nouvelle médiathèque de Randan, 3 ont été retenus.

La commission d'appels d'offres doit se réunir le 11 février 2023 pour le choix définitif.

**11- Zone bleue**

Madame Nicole PEREZ, Conseillère municipale, propose de passer en zone bleue (disque) au niveau de la Place des Sports. La zone bleue permet de limiter la durée de stationnement gratuit, ce qui permettrait de canaliser et de contrôler le flux de véhicule.

**12- Bibliothèque municipale**

Madame Emmanuelle FARGEVIEILLE, Maire-adjointe, fait part de la demande des bénévoles de la bibliothèque municipale, concernant la visite de celle-ci. En effet, elles souhaiteraient expliquer le fonctionnement d'une bibliothèque. Elle demande à l'assemblée de réfléchir à une date.

**13- Tour de France 2023**

Madame le Maire fait part à l'assemblée que le Tour de France féminin passera à Randan le 23 juillet 2023. Un mail sera envoyé à toutes les associations communales afin d'organiser une réunion pour l'organisation du Tour de France, en lien avec la Communauté de Communes Plaine Limagne.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.

Table des délibérations :

DCM 01_2023	<i>DETR/DSIL – Demandes de subventions au titre de l'année 2023</i>
DCM 02_2023	<i>Aménagement de Bourg – demande de subvention Fonds Vert (renaturation des Villes)</i>
DCM 03_2023	<i>Fonds d'Initiatives Communales (FIC) – Programmation 2023 à 2026</i>
DCM 04_2023	<i>Lancement de l'actualisation de l'Étude Diagnostique et Patrimoniale des réseaux assainissement</i>
DCM 05_2023	<i>Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (SIEG 63) : travaux d'Éclairage Public – optimisation des systèmes de gestion d'Éclairage Public</i>
DCM 06_2023	<i>Parcelle ZB 74 à Lhérat – Projet d'installation d'une entreprise</i>

**Séance du 31 Janvier 2023**

DCM 07_2023	<i>Dénomination de rue – Chemin le long d'Intermarché en direction de la rue des Varennes</i>
DCM 08_2023	<i>Demande de subvention APF France handicap 63</i>
DCM 09_2023	<i>Commune de Saint-Clément-de-Régnat : participation fonctionnement École</i>

Tableau des signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
COUTURAT Sandrine		FARGEVIELLE Emmanuelle	
VIALLARD Jean		COMBETTE Jeannine Gisèle	
MATHILLON Jean-Jacques		CALIMÉ WATIEZ Brigitte (procuration Mme MATHÉ)	
GRELET Thierry (procuration à Mme COUTURAT)		PEREZ Nicole	
MATHÉ Sylvie		GAYET David	
BERGER Françoise (procuration à M. MATHILLON)		BARRIER Emmanuel (procuration à M. REMONDIN)	
REMONDIN Sylvain		CHANEBOUX Sandrine (procuration à M. GRINDEL)	
GRINDEL Lucas			

